



HAL
open science

Des deux côtés du miroir : Les apprentissages d'un passeur entre sciences sociales et administration

Claude Martin

► **To cite this version:**

Claude Martin. Des deux côtés du miroir : Les apprentissages d'un passeur entre sciences sociales et administration. La MIRE: 40 ans d'animation et de valorisation de la recherche, May 2022, Paris, France. hal-03666450

HAL Id: hal-03666450

<https://hal.science/hal-03666450v1>

Submitted on 12 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des deux côtés du miroir : Les apprentissages d'un passeur entre sciences sociales et administration

Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, Arènes UMR 6051

Fêter un quarantième anniversaire incite à penser en termes de génération. Ma modeste expérience de la MIRE à la toute fin des années 1980 (janvier 1989- juin 1991) corrobore le sentiment d'avoir été témoin d'une transition ou d'un changement de configuration dans le dialogue entre recherche en sciences sociales et administration, voire plus largement entre sciences et sociétés. La création de la MIRE semble en effet le fruit d'un double agencement : une configuration politique et institutionnelle et un marqueur générationnel, d'où les témoignages qui distinguent les différentes vies de la mission et, notamment, la liberté de la phase expérimentale ou « instituante » des dix premières années.

Mais plutôt que de chercher à distinguer des générations et des étapes dans la vie de la MIRE selon les configurations politiques et institutionnelles, j'aimerais insister sur les continuités dans ce mouvement qui associe les scientifiques à la compréhension des problèmes de la nation et notamment le maintien de ce dialogue incessant entre recherche en sciences sociales et administrations, du fait à la fois du rôle de certains acteurs qui ont joué la fonction de « passeur », mais aussi de l'enracinement de pratiques et d'instruments qui se sont d'une manière ou d'une autre maintenus dans le paysage. J'évoquerai donc rapidement quelques-uns de ces invariants qui ont traversé les époques et les dispositifs à la lumière de deux de mes expériences, celle de mon passage à la MIRE (j'avais alors une petite trentaine d'années) et celle que je vis aujourd'hui à la veille de mon départ à la retraite avec le pilotage d'un Programme prioritaire de recherche du troisième Plan d'investissement d'avenir : le PPR autonomie (vieillesse et situations de handicap).

La fenêtre d'opportunité du début des années 1980

Dans leur précieux ouvrage collectif sur la fonction recherche dans les administrations, Philippe Bezes, Michel Chauvière, Jacques Chevallier, Nicole de Montricher et Frédéric Ocqueteau¹ (2005) évoquent « un new deal de la relation administration-recherche, entre autonomie et engagement » pour qualifier cette configuration du début des années 1980 qui a vu se déployer le dispositif de la MIRE (à l'époque Mission interministérielle recherche expérimentation) entre ministère de la Recherche et ministère de la Solidarité Nationale. Bien sûr, ce « new deal » s'appuie sur les acquis du modèle antérieur d'institutionnalisation de la fonction recherche dans les dispositifs de politiques publiques, dont l'âge d'or remonte aux années 1960 et 1970 ; modèle qui avait permis un dialogue et une complicité intenses entre certains hauts fonctionnaires issus des grands corps de l'Etat et chercheurs en sciences sociales - l'époque de la DGRST² et surtout, pour les sciences sociales, du CORDES³ au sein du Commissariat général du Plan (1966-1979), dont le premier responsable de la MIRE, Lucien Brams, est issu (ex-DGRST et ex-CORDES). A propos de la recherche urbaine, Michel Amiot a proposé une belle

¹ Bezes, P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F. (dir) (2005), *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*. Paris, édition La découverte.

² Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

³ Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et sociale.

formule pour se faire une idée de cette relation dialectique : « contre l'Etat, les sociologues », entendez « contre » au sens d'une lecture critique, et « tout contre ». Le financement de la recherche contractuelle a clairement joué un rôle structurant à cette période, en sociologie et économie principalement, mais aussi provoqué l'accroissement du nombre des hors-statut dans certains de ces secteurs de recherche⁴.

Cette dialectique du rapprochement critique, de la bonne distance garantissant à la fois autonomie des manières de penser et engagement à traiter des problèmes de la cité (souvent qualifiés de « demande sociale »), trouve un second souffle dans les années 1980. Elle profite d'une conjoncture favorable à ce dialogue entre recherche et administration : en effet, après le déclin et la mise sous le boisseau, voire le mépris qu'ont manifesté à la toute fin des années 1970 le gouvernement⁵ et l'administration pour les sciences sociales, est venu le temps de la préparation par la gauche d'une politique sectorielle de la recherche ambitieuse en vue de la campagne présidentielle de 1981. La victoire de la gauche déclenche ce renouveau : création d'un grand ministère de la Recherche et de la Technologie confié à Jean-Pierre Chevènement, organisation des Assises de la recherche ; loi d'orientation et de programmation et remise du rapport de Maurice Godelier en 1982 faisant un « état des sciences sociales » et incitant à une recherche dans la cité, une « recherche impliquée », une recherche ouverte aux acteurs de la société civile. Ces impulsions et recommandations seront centrales pour la création de la MIRE, « une administration de mission » clairement soutenue par Maurice Godelier. Comme le souligne Florent Loiseau dans l'ouvrage mentionné précédemment (2005), « le début des années 1980 constitue un 'état de grâce' pour la gauche, mais aussi pour la recherche en sciences sociales » (p. 141).

La position d'interface

Il ne fait pas de doute, rétrospectivement, qu'une étape majeure est alors franchie qui préfigure notre présent. En effet, il faut rappeler qu'au début des années 1980, la majeure partie des enseignants-chercheurs dans les universités n'avaient qu'un très faible investissement dans la recherche contractuelle, beaucoup se montrant réticents et souvent très critiques à l'égard de ces pratiques de recherche perçues à la fois comme une aliénation de l'autonomie de la science, une instrumentalisation utilitariste, ou encore de s'apparenter à une logique marchande, une recherche « au service ». Seules quelques figures du monde académique ayant participé à la construction de domaines de spécialité (comme l'éducation, le travail, l'urbain et l'aménagement, le monde rural, par exemple), mais surtout une nouvelle génération d'aspirants chercheurs en quête de position, dans cette période de pénurie de recrutement dans les universités, se sont investis dans ce secteur en pleine croissance de la recherche contractuelle et ont répondu présents aux sollicitations des dispositifs de recherche incitative. J'étais de ceux-là dans un secteur où les travaux de recherche étaient encore rares et assez balbutiants, le secteur social, souvent adossés à des dispositifs de formations supérieures.

⁴ Il faut rappeler le grand nombre de « hors statut » (8000 à la veille de 1981) rémunérés sur contrats de recherche et d'études, principalement dans le champ de la recherche urbaine, d'où l'enjeu de leur intégration, mais aussi l'importance du maintien d'un volant de financement par la recherche contractuelle.

⁵ En particulier à partir de l'été 1976 lors du gouvernement de Raymond Barre.

Avant d'être recruté par le regretté Lucien Brams fin 1988, en même temps que le regretté Jean-Noël Chopart et chaperonné par certains des premiers chargés de mission de la MIRE de l'époque (dont Michel Chauvière, Eric Simonetti, Didier Renard, Dominique Vuillaume), j'ai d'abord été chargé au milieu des années 1980 d'éclaircir une « formule magique » très utilisée dans les milieux de la recherche sur les politiques sociales, l'action sociale, la santé : la « recherche-action ». Je me suis employé à dresser un bilan et un inventaire de ces pratiques, dont le rapport a été publié dans une nouvelle collection de la MIRE à la documentation française en 1986⁶. L'objectif de Lucien Brams et de l'équipe de la MIRE était d'adopter une posture critique face à l'engouement et au flou que véhiculait la notion. Comme Brams le dit lui-même : « En définitive, on a mis du temps à liquider ce concept de recherche-action et d'expérimentation »⁷, qui était encore utilisé dans l'énoncé de la mission : mission interministérielle recherche *expérimentation*. C'est bien l'objectif que je me suis assigné et l'acronyme que j'ai utilisé pour évoquer ces pratiques de recherche (R-A-S pour recherche-action sociale), a pu laisser penser que je défendais simplement un abandon de la notion, là où il était surtout question de comprendre les enjeux sous-jacents et de pointer les apories de ces usages multiples, mais aussi les conditions d'un usage plus maîtrisé et respectueux d'une longue tradition issue des travaux de recherche de l'École de Chicago dans les années 1930 ou de Kurt Lewin dans les années 1950, qui ont sorti les chercheurs des laboratoires pour mener leurs investigations dans la cité, souvent en associant les parties prenantes à la production des savoirs les concernant.

Comme chargé de mission, j'ai ensuite contribué à construire avec d'autres et en lien avec le secrétariat permanent du Plan urbain et la délégation au RMI, l'appel à projets sur la mise en œuvre et l'évaluation du Revenu minimum d'insertion en 1990, qui constituait une attente forte pour l'administration. J'ai ensuite été chargé de travailler quelques autres notions clé pour penser l'articulation du social et du sanitaire, le *social support* ou soutien relationnel, d'où un nouveau rapport⁸.

Inutile de dire que j'ai beaucoup appris à l'époque de ce que signifiait le travail d'interface entre les attentes de l'administration (la demande sociale) et les précautions de l'offre de recherche toujours soucieuse de produire librement ses angles d'analyse et de résister à toute forme de prescriptions ou de solutions prêtes à l'emploi. Accompagner Lucien Brams dans des réunions de cabinet était pour le novice que j'étais extrêmement instructif, tout autant que les échanges entre chargés de mission pour construire un texte d'appel à projets ou bien encore, pour réfléchir aux conditions et modalités de la valorisation, ces activités de transfert aval des productions de la mission.

Les ficelles du métier

Après plus de trente années d'exercice du métier de chercheur ordinaire au Cnrs, j'avais conscience en acceptant fin 2020 de prendre la direction d'un Programme prioritaire de recherche (PPR) sur les questions que soulève l'autonomie (pour les populations qui avancent en âge ou sont confrontés à des situations de handicap), de reprendre quelques-uns des fils que j'avais tenté de tisser à la MIRE. Bien

⁶ Martin C. (1986), Les recherches-actions sociales. Miroir aux alouettes ou stratégie de qualification. Paris, La Documentation française, Collection « Mire, Le point sur », 138 pages en ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00941401>

⁷ Entretien avec Bezes et Chauvière dans Bezes et al. p. 220

⁸ Martin, C. (1993), « [Réseau relationnel et support social : des notions pertinentes pour penser l'articulation entre santé et social](#) ». Rapport pour la MIRE.

sûr le contexte est différent, « les grandes batailles idéologiques se sont estompées »⁹, les incertitudes sont plus grandes et les acronymes ont changé (PIA, PPR, PePR remplacent ATP et PIR et notamment PIRTEM¹⁰ et autres programmes mobilisateurs).

Malgré les évolutions importantes qui ont suivi ma brève expérience d'administration de la recherche et, en particulier, la création de l'Agence nationale de la recherche - ANR (dispositif qui existe dans la plupart des pays européens, voire au-delà), ou le développement des politiques incitatives lancées par la Commission européenne avec les différentes vagues du programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRD), ce qu'il est question de résoudre me semble toujours de même nature : rapprocher la recherche des défis et attentes sociales ; faciliter le dialogue entre usagers, citoyens, parties prenantes, décideurs, opérateurs de l'action publique et chercheurs ; contribuer à une meilleure compréhension de ce qui fait problème dans la vie sociale et s'inscrire dans une logique de résolution de ces problèmes ; nourrir la décision publique d'une réflexivité et d'un pluralisme nécessaire au processus de réforme ; rapprocher les apports des différents savoirs et méthodes et faciliter le dialogue interdisciplinaire ; garantir des procédures en ayant recours à des instruments bien stabilisés et expérimentés, produire des recherches finalisées, interdisciplinaires et fondées empiriquement, etc.

Dans cette position de directeur de programme, j'ai retrouvé tous ces mots-clés, tous les apports de cette longue tradition de l'interface et le rôle de ceux qui ont accepté d'explorer les deux côtés du miroir : celui de la production de recherche et celui de la programmation de la recherche. Comme le préconisait Lucien Brams en 2005 : « Ce qui est fondamental, ce sont des gens entre deux, un pied dans un univers, un pied dans l'autre, des individus ou des collectifs. C'est une fonction qu'il me paraît vital d'assurer. J'irai jusqu'à dire qu'il faut les former. Il convient que nous ayons un corps de 'passeurs'. La fonction exige des regards croisés, c'est-à-dire une intimité des chercheurs avec le fonctionnement de l'appareil d'Etat et, inversement, chez les fonctionnaires, une appréhension des contraintes et des exigences des pratiques de recherche »¹¹.

Mais n'est-ce pas au fond reprendre un des fondements mêmes du programme des sciences sociales, et de la sociologie en particulier. Comme l'écrivait Emile Durkheim déjà en 1893 : « Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers, c'est, au contraire, pour mieux les résoudre. »¹²

⁹ Comme le suggérait Claude Dubar dans Bezes et al., p. 365, encore que...

¹⁰ Programmes d'investissement d'avenir ; Programmes prioritaires de recherche ; Programmes et équipements prioritaires de recherche ; Actions thématiques programmées ; Programme interdisciplinaire de recherche sur la technologie, le travail, l'emploi et les modes de vie.

¹¹ . dans Bezes et al., p. 225-226. L'existence d'une commission interdisciplinaire dédiée à la gestion de la recherche (CID 50) au Cnrs témoigne de ce souhait qu'un corps de chercheurs soit dédié à l'administration de la recherche. Le lien entre ce profil et l'activité classique de recherche fait partie des enjeux à relever pour les membres de cette section. Voir le bilan https://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/rapport_conjoncture_2019/cid-50-gestion-de-la-recherche/

¹² Émile Durkheim (1897), De la division du travail social. Paris: Les Presses universitaires de France, 8e édition, 1967, 416 pages. Collection: Bibliothèque de philosophie contemporaine. « Préface de la première édition ».